

FICHE DU POSTE

L'académie de la Martinique recrute un médecin de prévention contractuel

PRÉSENTATION DU POSTE	
INTITULÉ DU POSTE	Médecin de prévention contractuel
POSITIONNEMENT DANS LA STRUCTURE	Placé sous l'autorité du Secrétaire général adjoint - DRH
CORRESPONDANCES STATUTAIRES	Catégorie A
DUREE DE CONTRAT	6 mois, forte probabilité de renouvellement
ARCHITECTURE DU POSTE	
LES MISSIONS	<p>Le médecin de prévention exerce ses missions pour une population d'enseignants, de personnels de direction et d'inspection, de personnels éducatifs et de vie scolaire, de personnels administratifs et de personnels techniques, sociaux et de santé.</p> <p>Conseiller de l'administration, des agents et de leurs représentants, le médecin de prévention exerce son activité médicale en toute indépendance professionnelle et dans le respect du code de la santé publique et du code de déontologie.</p> <p>Il définit et participe à la mise en œuvre des actions qui permettent de prévenir toute altération de la santé du fait de l'activité professionnelle.</p> <p>Il anime et coordonne l'équipe pluridisciplinaire, avec l'aide d'un secrétariat et en lien avec les assistants sociaux des personnels, les psychologues du travail, le réseau des conseillers et assistants de prévention et l'inspecteur santé et sécurité au travail</p>
	<p><u>Les missions liées à la surveillance de la santé au travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Il assure le suivi des personnels en difficulté à leur travail pour des raisons de santé. - Il préconise les adaptations du poste de travail, des techniques et des rythmes de travail permettant le maintien dans l'emploi. - Il assure un suivi médical particulier des personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi et des agents exposés à des risques professionnels. - Il conseille le service de gestion des ressources humaines dans ses missions d'accueil des personnels en situation de handicap ou de reclassement. - Il est sollicité sur les dossiers soumis à l'avis des instances médicales : le conseil médical. <p><u>Les missions liées à l'action sur le milieu de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Il apporte une expertise médicale sur l'environnement professionnel (aménagement organisationnel, équipement matériel, etc..) en lien avec les autres acteurs intervenant dans ce domaine. - Il est associé à l'analyse des risques professionnels, en particulier des risques psychosociaux ainsi que des causes

	<p>d'accidents de service et de maladies professionnelles ou à caractère professionnel.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il contribue à l'élaboration et à l'actualisation du document de référence de chaque structure précisant les risques professionnels propres au service et les effectifs d'agents exposés. <p><u>Les missions dans le domaine de la politique de prévention</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Il contribue à l'élaboration du programme annuel de prévention. - Il participe aux travaux du comité social en formation spécialisée - Il peut participer comme membre expert à la commission d'hygiène et de sécurité d'un établissement scolaire. - Il présente chaque année un rapport d'activité de la médecine de prévention. - Il conduit des études et des enquêtes épidémiologiques. - Il apporte ses compétences au réseau national des médecins de prévention qui est animé par le médecin coordonnateur national placé auprès de la direction générale des ressources humaines du ministère.
--	--

COMPETENCES REQUISES

	<p><u>Connaissances</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit du travail - Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité - Droit de la santé - Droit de la sécurité sociale - Modes de fonctionnement des administrations publiques - Système éducatif et ses enjeux - Organisation territoriale en matière de santé et de soins <p><u>Connaissances opérationnelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision - Accueillir les populations concernées - Evaluer et hiérarchiser des besoins - Piloter un projet - Mettre en œuvre des procédures et des règles - Conduire une négociation - Prévenir les conflits ou situations sensibles - Construire et gérer une base de données - Assurer une veille <p><u>Compétences comportementales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sens relationnel - Rigueur, Fiabilité - Capacité de raisonnement analytique - Capacité de décision - Autonomie, Confiance en soi
--	--

CONTEXTE D'EXERCICE DU POSTE

<p>SITUATION GEOGRAPHIQUE</p>	<p>Le poste est basé au rectorat de l'académie de la Martinique – site de Kerlys à Fort-de France</p>
-------------------------------	---

DEMARCHE POUR POSTULER

Le dossier de candidature constitué :

- D'une lettre de candidature
- D'un curriculum vitae
- Des copies des diplômes permettant l'exercice en qualité de médecin de prévention
- Tout autre justificatif nécessaire à l'étude de la candidature

Devra être adressé par courriel à :

Madame la Rectrice de l'académie de la Martinique

Courriel : ce.drh@ac-martinique.fr

Date de la mise à jour : 11/05/2023